

La Commune de Chamonix Mont-Blanc recrute, pour son service pistes et sentiers

## **QUATRE PISTEURS NORDIQUES SAISONNIERS (H/F)**

Cadre d'emplois des adjoints techniques (catégorie C)

### **Missions principales :**

- Accueil et renseigne les usagers à la maison nordique ainsi que sur les pistes.
- Encaissement de la redevance sous les ordres du régisseur sur les pistes.
- Contrôle sur la piste des forfaits.
- Assure les secours sur les pistes en tant que pisteur secouriste.
- Sécurise les pistes, les sentiers piétons hivernaux et l'espace luge : ouverture des pistes, maintenance des filets, matelas, balisage..
- Entretien les pistes : nettoyage, enneigement manuel, élagage...
- Diffuse toute information nécessaire au bon fonctionnement du service des pistes
- Fait respecter les arrêtés municipaux en évitant de créer des situations conflictuelles avec les usagers piétons, lugeurs et raquetteurs.

### **Connaissances**

- Diplôme de pisteur nordique ou alpin
- PSE1 et PSE2 à jour
- Aptitude à se déplacer en ski de fond
- Conduite de moto neige
- Être titulaire du permis B
- Connaissance de langues étrangères

### **Qualité**

- Sens des relations humaines
- Qualités relationnelles développées dans des situations de tensions et de conflits
- Polyvalence
- Contact avec public
- Dynamisme

### **Spécificités du poste :**

- Travail du lundi au dimanche et jours fériés selon les nécessités de service. Les repos hebdomadaires seront pris en fonction des besoins du service (planning)

**Contact : Emmanuelle Henry-Amar**, responsable su service – 06.79.29.56.61

### **Date limite du dépôt des candidatures : 15/09/2017**

Les candidatures (CV et lettre de motivation) sont à adresser à l'attention de Monsieur le Maire de la commune de Chamonix Mont-Blanc, par courrier à la Mairie de Chamonix Mont-Blanc, Direction des Ressources Humaines, 38 place de l'église, BP 89, 74402 Chamonix Mont-Blanc ou par mail à [grh.accueil@chamonix.fr](mailto:grh.accueil@chamonix.fr)

**Postes à pourvoir du 1er décembre 2017 jusqu'au 15 ou 31 mars 2018**